RECUEIL D'OBSERVATIONS ET DE FAITS RELATIFS A LA VACCINE;

AUXQUELS *on a joint les procès-verbaux de la contre-épreuve faite en présence du Préfet du département de la Seine; présenté au Comité chargé de suivre les expériences sur cette nouvelle inoculation.*

PAR FRANÇOIS COLON, Docteur en Médecine, Membre dudit Comité.

Ce Recueil fait suite à son essai sur la Vaccine.

A PARIS,

Chez L'AUTEUR, rue du faubourg Poissonnière, n°. 2.
TESTU, Imprimeur, rue Hautefeuille, N°. 14.

NIVÔSE AN IX.

RECUEIL
D'OBSERVATIONS
ET DE FAITS RELATIFS A LA VACCINE ;

Présenté au Comité médical, chargé de suivre les expériences sur cette nouvelle inoculation ;

PAR le C. FRANÇOIS COLON, Docteur en médecine, Membre dudit Comité.

LE sort des découvertes utiles a toujours été d'éprouver des contradictions, et celui des hommes qui les ont propagées ou défendues ; d'être en but aux tracasseries de l'amour-propre blessé, ou de la cupidité voilée.

Je ne dis point que tel ait été exclusivement mon partage dans les efforts que j'ai faits, pour acclimater chez nous la *Vaccine*.

L'accueil flatteur que j'ai reçu du public, m'a dédommagé des peines particu-

lières, accrues, contre mon attente, par l'effet d'arrières-pensées, dont l'existence ne m'a été connue que par un bizarre oubli des faits et des convenances.

Je ne m'adresse donc à personne, et ne fais aucun reproche à ceux qui pourraient se croire indiqués par ce rapprochement; mais il m'est permis d'être vrai, même en ma faveur, sans avoir des torts, comme on aurait voulu m'en donner par un sentiment fâcheux qu'on est forcé de remarquer avec étonnement.

Un *post-scriptum* faisant suite à la note insérée le premier brumaire, dans le journal de Paris, et particulièrement dirigé contre moi, désavoue ce qui pourrait être publié pour ou contre la *Vaccine*, par un des membres du comité.

Certainement, la rédaction de l'article ne devait pas appuyer son décret sur un arrêté qui n'a jamais existé, et me faire un crime d'avoir écrit sur la *Vaccine*, et d'en avoir parlé avant mon tour.

Mon empressement à vanter ses avantages, eût été déplacé, si j'avais parlé comme membre du comité de la *Vaccine*; si ma petite brochure avait porté

le caractère d'un rapport sur les expériences faites chez moi, sous ma surveillance immédiate et continuelle ; mais ce n'était rien de tout cela, je n'avais en vue que de présenter sur la *Vaccine*, une instruction, faite sans prétention, afin, car j'avoue ma coulpe, de ne porter ombrage à personne ; ainsi quelques membres du comité ont eu tort de m'en vouloir pour cela. C'est une faiblesse qu'ils doivent reconnaître, je n'en parle plus.

Les adversaires de la *Vaccine* m'ont reproché un autre grief : vous avez mis, m'ont-ils dit, votre nom à la fin et au commencement ; vous avez mis votre adresse, donc vous êtes un charlatan.

Non, je n'ai point donné une adresse par charlatanisme, pas plus que je n'ai offert une garantie par cupidité.

Il peut être étranger à nos usages que dans une découverte nouvelle, importante à répandre, on propose de rendre leur argent à ceux qui se croiraient trompés, et qu'on leur offre une garantie, quand on est dans le cas d'en donner, mais il n'y a rien là qui puisse effrayer la délicatesse ; peut-être au contraire, pourrait-il

y avoir l'initiative d'un usage qui ne serait point du goût de tout le monde.

Ensuite, qu'appelle-t-on charlatan? N'est-ce pas celui qui fait secret de son baume? Or, à quel médecin ai-je refusé du virus vaccin? N'est-ce pas à l'inoculation de mon enfant que l'on doit aujourd'hui l'usage de la *Vaccine* à Paris?

Tout le monde sait que l'action collective est presqu'impossible pour parvenir à des résultats pratiques, et que toujours les faits utiles naissent de l'énergie individuelle. Sans d'autre intérêt que le bien de la chose, j'ai correspondu avec plusieurs médecins des départemens et de l'étranger, j'ai introduit la *Vaccine* dans plusieurs villes; j'ai fait, pour propager cette méthode, tout ce que mes moyens ont pu me permettre. Tôt ou tard le public me saura gré de mes efforts.

Sans doute il importe peu par qui le bien se fait pourvu qu'il se fasse. Néanmoins, quand on a à rendre compte de faits propres à une découverte, il n'est pas mal de dire les choses comme elles sont. La célébrité de personne ne peut en être diminuée; ainsi le comité, dans la

note qu'il a publiée le premier brumaire, aurait dû reconnaître que le premier je fus convaincu des avantages de la *Vaccine*, en soumettant mon fils unique à cette nouvelle inoculation. Certainement c'est avoir voulu son succès, que d'avoir, le premier, par mon exemple, déterminé la confiance du public; c'est une gloire que j'ai la conscience d'avoir méritée, et j'aurai toujours l'amour-propre de la réclamer.

M. Woodwille, ce médecin estimable qui vint exprès de Londres pour rectifier nos premiers erremens, méritait aussi un mot de reconnaissance; ce serait en manquer, que de ne pas publier que c'est à l'inoculation qu'il a faite de mon fils que nous devons la *Vaccine* et ses bienfaits. Je m'empresse ici de lui témoigner ma gratitude et celle de près de deux cents personnes que, graces à lui, j'ai déjà sauvées des dangers de la petite vérole.

Au reste, j'ai présenté au comité, dont je suis membre, les observations que j'ai recueillies sur la *Vaccine*. Je lui ai rendu compte de ce que j'ai fait pour la propager.

Ce sont ces observations que je publie

aujourd'hui. Si le nombre en est peu considérable, c'est que sur la quantité de vaccinations que j'ai faites, il ne s'est présenté aucun autre cas digne de remarque. La *Vaccine* a constamment suivi la même marche, offert les mêmes symptômes et les mêmes caractères de bénignité.

Aussi, le public verra dans ce petit recueil jusqu'à quel point la *Vaccine* est une découverte précieuse, et combien peu aujourd'hui la mauvaise humeur et les mauvaises raisons doivent prévaloir contre l'expérience et l'évidence des faits.

PREMIÈRE OBSERVATION

Sur la cause la plus commune qui empêche l'effet de l'insertion du virus vaccin.

On n'a pas encore de connaissances précises sur le moyen de conserver, pendant un certain tems, le virus vaccin avec toutes les propriétés qui lui sont propres. L'expérience seule peut nous instruire à ce sujet; mon intention n'est ici que de soumettre au comité quelques idées sur le défaut de succès qui accompagne souvent l'emploi du virus vaccin.

Suivant les instructions reçues d'Angleterre sur l'inoculation de la *Vaccine*, il suffisait de faire usage de l'humeur limpide et transparente contenue dans les vésicules, depuis le septième jusqu'au dixième jour de la vaccination.

Cependant j'ai eu lieu d'observer qu'en me servant, dans le tems prescrit par les anglais, de cette humeur, prise fraîche dans une vésicule, pour être insérée sur-le-champ sous la peau, le succès ne répondait pas toujours à mon espoir.

L'expérience m'a mis à même d'en découvrir la véritable cause.

Souvent un bouton vaccin est arraché ou parce qu'un enfant se gratte ou par tout autre accident. La sérosité y contenue, s'échappe, une matière secondaire y afflue bientôt ; à l'inspection, elle paraît être absolument semblable à la première, et en avoir tous les caractères.

La même chose arrive lorsque l'on perce avec une lancette une vésicule, pour y prendre le virus nécessaire à une nouvelle inoculation. La vésicule se vide d'abord, pour se remplir un instant après.

Il m'a été sensiblement démontré dans

presque tous les cas, où les piqûres que j'ai faites, n'ont pas communiqué l'infection; que la cause en était due à l'emploi que j'avais fait de cette matière, qui n'étant pas duement élaborée comme la première, ne pouvait donner le même résultat.

Lorsque cette humeur que j'appelle secondaire est roussâtre ou puriforme, inoculée, elle communique bien certainement la fausse *Vaccine*.

Le 20 Vendémiaire, appelé chez le citoyen Desgranges, pour vacciner quatre enfans, je devais prendre sur le bras de son fils, vacciné dix jours auparavant, le virus nécessaire à l'insertion. Dans la nuit, l'enfant s'était gratté; deux des vésicules arrachées s'étaient remplies d'humeur roussâtre; une seule vésicule conservait, mais en très-petite quantité, un peu de sérosité claire et transparente sur laquelle le contact de l'air n'avait fait aucune impression.

Deux des enfans, Aimée Desgranges, et Alexandre Latis, furent vaccinés avec l'humeur limpide de la vésicule non ar-

rachée : ils eurent tous les deux la vraie *Vaccine*.

Les deux autres, Alphonse Latis, et Adèle Audinot, furent inoculés avec la matière roussâtre des vésicules arrachées. Ils eurent l'un et l'autre la fausse *Vaccine* avec les mêmes caractères d'irritation, et accompagnée des mêmes symptômes.

DEUXIÈME OBSERVATION.

Des éruptions qui peuvent avoir lieu dans le cours de l'inoculation de la Vaccine.

M. Woodwille a rapporté dans son traité sur le *Cow-pox*, plusieurs cas d'éruptions survenues à la suite de l'inoculation de la *Vaccine*; mais comme je l'ai expliqué dans mon essai, dans la plupart des cas, ces éruptions étaient purement varioliques et dues au séjour qu'avaient fait les vaccinés dans son hospice de petite vérole.

Les docteurs Odier et Aubert ont vu de ces éruptions; mais dans des cas extrêmement rares. Je crois à leur possibi-

lité, puisqu'elle est reconnue par ces médecins qui ont tant fait pour la *Vaccine*; mais jusqu'à ce jour, aucun exemple de ce genre ne s'est présenté à moi. Je dois cependant faire connaître deux circonstances particulières où un bouton de forme *Vaccine* s'est manifesté ailleurs qu'à la piqûre; mais chaque fois il y avait eu application de virus vaccin, sur la partie où le bouton a paru.

Premier cas.

Le petit François-Jean-Godefroi Emler, au onzième jour de sa vaccination, ayant gratté sa vésicule et porté de suite ses doigts à sa bouche, il lui survint du matin au soir à la commissure des lèvres du côté droit, un bouton ayant la forme et l'apparence du bouton vaccin, avec une dépression très-marquée au centre; son accroissement fut prompt, et sa dessication achevée en quatre jours. J'essayai, mais en vain, de vouloir y prendre de la matière pour une inoculation; il ne procura qu'une humeur sanguinolente dont je ne pus faire usage.

Deuxième cas.

Charles Laujol, vacciné le 5 Brumaire, s'étant gratté à différentes reprises, demanda de la part de ses parens, beaucoup de soins et de précautions; cependant, comme ils ne pouvaient en venir à bout, ils fixèrent ses bras de manière qu'il lui était impossible de porter les doigts sur ses vésicules; le petit par malice s'amusa à les déchirer avec son menton. Le lendemain il lui survint au menton un bouton parfaitement semblable à celui que j'avais remarqué sur le petit Emler; la dessication s'en fit aussi promptement.

TROISIÈME OBSERVATION.

Eruption vaccinale.

Dans le moment où je mettais en ordre ce recueil, le citoyen Blanche, chirurgien à Rouen, qui, avec le virus vaccin que je lui ai envoyé, a déjà vacciné dans cette ville plus de cent individus, me fait passer l'observation suivante que je m'empresse de publier.

« Félix Druy, âgé de quatre ans (fils d'un marchand de draps, rue du Change, nº. 12, à Rouen) d'un tempérament froid, était affecté de deux dartres qui suintaient depuis à-peu-près deux ans, une était située sous l'aisselle du bras gauche, et l'autre au plis du bras avec l'avant-bras du même côté.

» Je l'inoculai de la *Vaccine* le 22 brumaire an 9, et lui fis deux piqûres au bras gauche et une au droit; cette dernière ne produisit rien; mais les deux autres se développèrent sensiblement.

» Au cinquième jour de l'insertion, je m'aperçus que les piqûres commençaient à se rider, et qu'une inflammation légère se manifestait autour d'elles, l'enfant éprouvait déjà quelques démangeaisons, qui se faisaient sentir même dans le lieu des dartres; je l'examinai, et trouvai qu'elles étaient presque sèches, et cela contre l'ordinaire, puisqu'elles rendaient journellement beaucoup de matière.

» Je laissai l'enfant dans cet état, et ne le revisitai que le septième jour de l'inoculation; il se plaignit d'éprouver des douleurs assez vives sous l'aisselle et dans le

plis du bras ; je l'examinai de nouveau ; je trouvai les pustules résultantes des piqûres, déjà très-avancées, le cercle aréolaire avait beaucoup augmenté. Je portai un regard très-attentif sur le lieu des dartres ; je reconnus plusieurs boutons parfaitement semblables à ceux des piqûres, à cette différence (qui était naturelle) qu'il n'y avait point au centre, comme à celles-ci, un point brunâtre : point qui n'est que l'effet de la lésion des parties.

» Le dixième jour, les pustules, venues à la place des piqûres, et celles de l'aisselle et du plis du bras, au nombre de vingt-sept, étaient exactement les mêmes ; je pris deux lancettes bien nétoyées, je perçai une des pustules des piqûres ; j'en pris de la matière et la laissai sécher ; de l'autre, je perçai une des pustules de dessous l'aisselle, et la matière qui en sortit, se dessécha aussi sur la lancette ; après quoi, j'examinai l'une et l'autre à la loupe, et ne pus trouver de différence entr'elles. Deux jours après, je vaccinai Marie-Catherine Beaumont, âgée de vingt-six ans, avec cette matière ; je lui fis une piqûre à chaque bras. Celle faite avec la lancette

chargée de la matière prise sous l'aisselle, s'est développée avec la même facilité que l'autre ; toutes deux ont parcouru leur tems et leur période ordinaire. Je suivis cet enfant jusqu'à la fin de sa guérison ; et j'ai reconnu que le fond de la peau, à la place de ces diverses pustules, était absolument la même ; les dartres ont tout-à-fait disparu. Cet enfant était aussi sujet à un engorgement des vaisseaux de la conjonctive de l'œil gauche ; elle a aussi cessé.

» On voit, par cette observation, que le systême absorbant joue un grand rôle dans ce travail ; car il a fallu que la matière, insérée au bras de cet inoculé, se soit trouvée portée, en partie, du point de l'insertion, vers les points qui étaient déjà affaiblis par les dartres. »

Ce cas d'éruption doit fixer l'attention des médecins. Dans le travail qui suit l'inoculation de la *Vaccine*, une douleur sous l'aisselle se fait ordinairement sentir. Elle est le produit de l'absorbtion qui a lieu, et est suivie ou accompagnée d'un mouvement de fièvre, qui annonce l'effet du virus vaccin sur la constitution de l'ino-

culé. Ici, l'irritation causée par les dartres aux vaisseaux lymphatiques souscutanés du pli du bras et de l'aiselle, a permis à une portion du virus vaccin de se faire jour par une éruption, qui n'a eu lieu qu'à l'endroit irrité.

Si les dartres avaient été placées ailleurs que sur le trajet que parcourt le virus vaccin pour être absorbé, l'éruption aurait-elle eu lieu? je ne le crois pas. J'ai vacciné des enfans ayant des dartres sur les cuisses, au dos, sur la figure, qui n'ont jamais eu d'éruption.

QUATRIEME OBSERVATION.

Eruption varioleuse survenue au sixième jour de la vaccination.

Le 24 Brumaire dernier, je vaccinai, pour la seconde fois, *Sophie Pique*, âgée de sept ans, sur qui la vaccination n'avait produit aucun effet, le 15 Brumaire précédent. J'employai, pour cette seconde tentative, du virus vaccin pris sur Louis-Auguste *Sainson*; cette *Vaccine* suivit

sa marche ordinaire, et le sixième jour de l'insertion, une vésicule commençait à se former à chaque piqûre que j'avais faite. Le même jour, c'est-à-dire, le 30 Brumaire, Sophie Pique fut prise d'envie de vomir, de frissons suivis de fièvre; quelques boutons parurent sur le visage et disparurent quelques heures après. Le lendemain, premier frimaire, la fièvre continua, et une éruption variolique se manifesta sur toute l'habitude du corps; la petite vérole a parcouru ses différentes périodes et a été très-bénigne.

Cependant, les vésicules *Vaccines*, formées le sixième jour de la vaccination, continuèrent à se développer avec tous les caractères qui leur sont propres, sans être aucunement dérangées par la variole. Le 4 frimaire, une aréole assez étendue entourait chaque vésicule. Ce jour-là, d'accord avec le comité, le citoyen Guillotin et moi, vaccinâmes deux enfans de deux mois, avec l'humeur séreuse prise dans les vésicules *Vaccines*, qui étaient restées isolées des boutons varioleux. Cette inoculation n'a produit qu'une vraie *Vaccine* sans aucune éruption.

Lorsque

Lorsque je vaccinai Sophie Pique, j'ignorais que dans sa maison, trois enfans étaient, dans le moment, atteints de la petite vérole, et que cette jeune fille elle-même était habillée, couchée et continuellement soignée par sa cousine, qui, quinze jours auparavant, avait eu cette maladie, et en conservait encore des croutes sur la figure.

Il n'est pas besoin, je pense, de faire sentir que Sophie Pique avait contracté la petite vérole avant sa vaccination. Le tems qui s'écoule ordinairement entre l'inoculation de la variole et l'éruption qui en est la suite, est ordinairement de sept à dix jours; rarement il passe ce terme qui est beaucoup plus long, dans le cas où la contagion s'est communiquée naturellement. Ainsi, en rapprochant les époques de la vaccination et de l'éruption variolique, il ne peut rester aucun doute à ce sujet.

Cependant, ce cas d'éruption a donné lieu à plusieurs raisonnemens auxquels il est bon de répondre.

Le rédacteur de la Gazette de France, dans le n°. du 14 Frimaire, demande comment la *Vaccine* absorbera la petite vérole

à venir, si cette maladie venue n'a pu absorber les effets de la *Vaccine*.

Le docteur Woodwille avait obtenu à Londres le même effet en inoculant au même sujet la petite vérole à un bras, et la *Vaccine* à l'autre bras. Chaque inoculation avait suivi sa marche sans se nuire et sans se contrarier.

Il est démontré, par l'expérience, que celui qui a eu la *Vaccine* n'est plus susceptible de gagner la petite vérole, comme celui qui a eu la petite vérole ne peut recevoir l'infection vaccinale. Il est donc indispensable que l'action de la *Vaccine* se fasse sentir sur la constitution d'un sujet, avant l'action que doit y produire la contagion de la petite vérole, pour que la première neutralise les effets de la seconde, et *vice versâ*.

Ici la marche isolée de la *Vaccine* et de la petite vérole, les caractères de ces deux maladies éruptives, conservés sans mélanges, ne prouvent rien autre chose que ce que l'on savait déjà, que le virus variolique ne peut se combiner avec aucun virus connu, et que ceux qui ont avancé que la *Vaccine* était une petite vérole

déguisée, étaient dans l'erreur la plus complette.

CINQUIÈME OBSERVATION.

Effet de préservation opéré par la Vaccine *sur une personne qui, n'ayant pas eu la petite vérole, a donné des soins à un enfant atteint de cette maladie.*

L'observation suivante prouvera d'une manière évidente, que chez une personne qui s'est exposée à la contagion variolique, lorsque la *Vaccine* peut produire son effet, avant celui de la petite vérole, la *Vaccine* préserve bien sûrement de cette maladie.

Le citoyen Frochot, fils du préfet du département de la Seine, est atteint de la petite vérole. La citoyenne Gentil, qui ne l'avait jamais eue, donne ses soins au malade et ne le quitte ni jour ni nuit. Le préfet désirant préserver, s'il était possible, la citoyenne Gentil de l'infection variolique à laquelle son zèle l'exposait, me manda chez lui pour la vacciner. Bien sûr que l'inoculation de la *Vaccine* ne pouvait être suivie d'aucun danger, et qu'il était possible, au contraire,

qu'elle eût le plus grand succès, si son effet gagnait de vitesse sur celui de la petite vérole ; je vaccinai la citoyenne Gentil le 23 Frimaire, en présence du citoyen Evrat, qui a constamment suivi avec moi les effets de l'inoculation. Chez elle la *Vaccine* a suivi une marche plus rapide que de coutume ; le sixième jour la fiévre se déclara, accompagnée de malaises et d'envies de vômir, non ordinaires dans cette inoculation ; ces accidents continuèrent le septième jour. Je craignis qu'ils ne fussent suivis d'éruption ; mais ces craintes ne furent pas fondées, la fièvre cessa ; les vésicules vaccines se développèrent promptement, et aujourd'hui la citoyenne Gentil est bien sûrement à l'abri d'une maladie cruelle que des soins trop généreux devaient lui faire gagner.

Il est facile de concevoir que les accidens qu'a éprouvés la citoyenne Gentil, signes ordinairement précurseurs de la petite vérole, semblent annoncer que le germe de cette maladie a voulu se développer chez elle, mais qu'il a été complettement neutralisé, par l'action préservatrice de la *Vaccine*, qui avait eu l'antériorité dans ses effets.

SIXIEME OBSERVATION.

Combien la Vaccine *peut modifier les mauvais effets de la petite vérole dans les cas où elle est inoculée, même après la contagion reçue.*

Le citoyen Coupeau, médecin à Saint-Quentin, m'adresse le rapport suivant, en date du 30 frimaire, sur une éruption de huit boutons, survenus à mademoiselle Dubourjal dans le cours de sa vaccination.

C'est le citoyen Coupeau qui parle :

« Le 22 frimaire an 9, je fus prié de visiter la fille du citoyen Dubourjal, marchand en cette ville, âgée de douze ans, d'une complexion maigre et délicate ; on me dit qu'elle avait été inoculée de la *Vaccine* le 6 frimaire, mais que cette inoculation avait tardé à se manifester, que le seul bouton qu'elle eut au bras droit ne commença à se développer que huit jours après les piqûres ; c'est-à-dire le 14 frimaire.

» Cette jeune fille, pour être vaccinée, revint de Ham, où elle était en pension

chez un bourgeois, dont le fils était alors dans le onzième jour d'éruption de petite vérole, et dont les deux tiers de la figure étaient couverts de boutons; cette maladie régnait dans le voisinage; deux enfans en étaient attaqués dans une maison voisine, etc., et la jeune Dubourjal fut ramenée à S. Quentin dans une chaise qui venait de conduire à Noyon, distant de cinq lieues de Ham, un jeune homme qui venait d'avoir la petite vérole, ayant encore quelques légères croûtes sur la face. Ces détails font présumer que la jeune Dubourjal a pu contracter la petite vérole dans ce tems. Suivant le rapport qu'on me fit, cette jeune fille eut, le 16 au soir, un mal de tête assez violent pour l'empêcher de souper, et l'obliger de se coucher; elle ne dormit pas la nuit. Le 17, à onze heures du matin, elle voulut se lever, mais elle se trouva faible, et eut des maux de cœur; on la remit au lit; elle y resta jusqu'au 18 qu'elle se leva, pendant une heure environ pour faire faire son lit. Elle avait encore son mal de tête, mais sans nausées: elle resta couchée jusqu'au 19 au matin, se leva alors sans aucun mal. Cette enfant ne

fut visitée dans l'état décrit ci-dessus, par aucun officier de santé; on ne m'invita à la voir le 22, que parce qu'en l'habillant, on avait aperçu quelques boutons sur les épaules. Je la vis à trois heures du soir; je trouvai sur la joue droite deux boutons ressemblans assez à ceux de la petite vérole, lorsqu'ils sont sortis depuis 24 ou 36 heures; deux autres boutons au haut de la nuque, à la naissance des cheveux; l'un d'eux ressemblait à ceux de la face, et l'autre commençait à blanchir; un cinquième sur le côté droit du col, d'environ une ligne et demie de diamètre, commençant à blanchir, et entouré d'un cercle rouge d'environ quatre lignes de diamètre; un sixième bouton situé au milieu de l'aisselle droite semblable au précédent, dont le milieu commençait à blanchir; un septième, sur la face antérieure de l'épaule gauche, en tout semblable à celui de l'aisselle droite; enfin un huitième sur la face interne du poignet gauche, semblable à ceux de la petite vérole peu d'heures après leur sortie.

» Je vis cette jeune fille le 23; elle était, comme la veille, dans un état satisfaisant, quant à sa santé, agissant comme à son

ordinaire et ne se plaignant d'aucun mal. Les boutons me parurent tous dans le même état.

» Le 24, les deux boutons de la face n'avaient éprouvé aucun changement. Ceux de la nuque à-peu-près les mêmes, excepté que celui qui avait commencé à blanchir, paraissait se sécher; celui qui était au côté droit du col, celui de l'aisselle droite et celui de l'épaule gauche étaient encore blancs. Le premier, celui du col, avait été, sans doute, déchiré par le frottement des habits, il était affaissé dans son milieu, et j'y remarquai une petite croûte, mais il restait blanc dans toute la circonférence; tous trois étaient entourés d'un cercle d'un rouge vif.

» Le 26, même état, à très-peu de chose près. Le 27, les boutons les plus caractérisés étaient en partie séchés; leur cercle rouge était très-poli; ceux de la face étaient diminués de volume, et n'avaient produit ni phlictène, ni cercle rouge. Celui du poignet s'était aussi affaissé. Celui de la nuque était entièrement séché, et l'autre en partie disparu.

» Le 29, les trois boutons du col, de l'aisselle droite et de l'épaule gauche, étaient secs; les deux premiers étaient exfoliés; le troisième conservait sa croûte qui paraissait encore tenir assez fortement, et comme incrustée dans la peau, tellement que je crois qu'il y restera un petit enfoncement ou cicatrice, lorsqu'elle sera exfoliée.

» Le bouton vaccin était parfaitement sec le 29, et sa croûte me parut prête à tomber».

Dans ce cas-ci on voit que Mademoiselle Dubourjal, en habitant avec un variolé, transportée, pendant quatre lieues, dans une chaise qui, le matin, avait reçu un jeune homme conservant encore des boutons et des croûtes de petite vérole, avait elle-même reçu la contagion de cette maladie: mais ce dont il n'est pas permis de douter, c'est que la malignité de la petite vérole épidémique et très-meurtrière dans ces cantons, a été modifiée d'une manière étonnante par l'effet de la *Vaccine.* Dans ce pays-là on ne citera pas, cette année, un seul exemple de pareille bénignité. A quoi pouvoir l'attribuer, si ce n'est à l'action du virus vaccin qui, inséré peut-être

seulement un jour plutôt, eût prévenu la petite éruption qui a eu lieu (1).

CORRESPONDANCE.

Dans mon essai sur l'inoculation de la *Vaccine*, j'avais offert de correspondre avec tous les médecins qui voudraient connaître et propager cette découverte. J'ai la satisfaction de pouvoir apprendre au comité, que plusieurs hommes de l'art des différentes parties de la République, et quelques-uns de l'étranger se sont adressés à moi, pour avoir le moyen d'inoculer chez eux la *Vaccine*.

Plusieurs déjà m'ont annoncé le succès

(1) Dans un seul cas, j'ai vu dans ma pratique, l'inoculation de la *Vaccine* compliquée, avec une maladie aiguë. Le travail de l'inoculation n'a été aucunement dérangé par la fièvre et les accidens survenus trois jours après les piqûres. La *Vaccine* a suivi sa marche ordinaire; seulement l'inflammation aréolique qui entoure le bouton, du sept au dixième jour, a été plus considérable. La dessication s'en est faite aussi promptement, et l'enfant a échappé au danger d'une maladie que l'on n'aurait pas manqué, dans le cas d'accident, d'attribuer à la *Vaccine*.

de leurs tentatives; le plus grand nombre ne m'en a pas encore fait connaître le résultat.

Parmi les premiers je dois signaler au comité, le citoyen Valentin, médecin à Nancy, qui a publié avec le citoyen Dézoteux, l'excellent traité historique et pratique sur l'inoculation.

Ce savant inoculateur n'a vu dans la *Vaccine*, que le bien de l'humanité. Il s'est empressé de l'accueillir; deux fois déjà je lui avais envoyé du virus vaccin sans succès; son zèle ne s'est pas rallenti. Le troisième envoi que je lui ai fait a complètement réussi; et aujourd'hui, le nombre de ses vaccinations est déjà considérable.

Le comité saura le même gré au citoyen Demoorh, médecin et conseiller de préfecture, à Arras, d'avoir lutté seul contre des adversaires puissans qui voulaient empêcher l'introduction de la *Vaccine* dans la ville qu'il habite. Sa persévérance et ses efforts ont su triompher de tous les obstacles, et bientôt il démontrera à ses confrères, que la passion seule avait pu dénaturer ses intentions.

Je ne dois pas non plus passer sous silence un trait qui honore le citoyen Leroy, secrétaire de la mairie de Bailleul, département du Nord. Ce père de famille respectable, après avoir lu mon essai sur la *Vaccine*, a eu le plus grand désir de préserver ses deux enfans de la petite vérole, qui dans le moment exerçait les plus grands ravages autour de lui. Il s'est adressé à moi pour avoir des renseignemens; je me suis empressé de les lui donner; et au moyen d'instructions très-détaillées et de virus vaccin que je lui ai fait passer, il est parvenu, sans être officier de santé, à vacciner lui même, avec succès, ses enfans; ils ont vécu depuis au milieu de la contagion de la petite vérole, sans en être atteints. « Puissiez-vous quelque jour, m'écrit-il, m'honorer d'une visite, et permettre que mes enfans embrassent un bienfaiteur dont ils se souviendront toute leur vie (1) ».

(1) Le succès du citoyen Leroy ne doit pas faire conclure qu'un officier de santé n'est pas nécessaire pour inoculer la *Vaccine*. Le choix du virus, le tems opportun pour en faire usage, demandent au contraire, un homme de l'art versé dans la pratique de cette inoculation.

Du danger de se faire vacciner par des médecins qui n'ont pas suivi et pratiqué cette nouvelle méthode d'inoculer.

J'appelle ici danger, la fausse sécurité que l'on peut acquérir sur la préservation de la petite vérole, dans le cas où l'inoculation du virus vaccin n'aurait donné que la fausse *Vaccine*.

J'ai toujours accompagné les envois de virus que j'ai faits dans les départemens, d'instructions très-détaillées; et une correspondance active avec les médecins qui ont mis cette pratique en usage, m'a mis à même de redresser tout ce que leurs essais pouvaient avoir d'irrégulier et de contraire à la marche ordinaire de cette inoculation.

A Paris, je n'ai refusé à aucun médecin, le moyen de propager la *Vaccine*. J'ignore l'usage que la plupart en ont fait, et les résultats qu'ils en ont obtenus.

J'aurais dû m'attendre qu'un chacun m'eût fait connaître et le nombre de vaccinations qu'il avait faites et les observations

particulières auxquelles elles auraient pu donner lieu. Au lieu de cela, le virus vaccin que j'ai donné, est déjà passé dans quantité de mains à moi inconnues; et nombre d'officiers de santé inoculent aujourd'hui la *Vaccine* à Paris, la plupart sans instructions préalables, et sans connaissances pratiques de la marche et des symptômes de cette inoculation.

Cependant il existe une fausse *Vaccine* qui a bien effectivement ses caractères particuliers, mais que dans bien des cas l'œil exercé peut seul reconnaître et savoir distinguer.

La fausse *Vaccine* ne préserve pas de la petite vérole; tôt ou tard, il arrivera qu'un enfant prétendu bien vacciné, sera atteint de cette maladie; on accusera hautement la *Vaccine*, quand cet accident ne pourra être imputé qu'à la présomption des hommes de l'art qui auront employé une méthode, sans connaître les variétés dont elle est susceptible dans la pratique.

Le comité ne peut donc trop fixer l'attention du public, sur le mauvais emploi, que les médecins les plus instruits, peuvent faire de la *Vaccine*; je pense qu'il ne doit

pas compter sur les vaccinations faites par des médecins étrangers au comité.

NOMS *des médecins et chirurgiens à qui j'ai envoyé du virus vaccin, et qui ont réussi à introduire chez eux l'usage de la* Vaccine (1).

Citoyens,

Kluiskens, professeur de chirurgie, à Gand.
Demoorh, médecin, conseiller de préfecture, à Arras.
Blanche, chirurgien, à Rouen.
Valentin, ex-médecin des armées et hôpitaux, à Nancy.
Tilman, officier de santé, à Lille.
Ducros, à Sainte-Tulle, près Marseille.
Duval, médecin, à Senlis.
Gerzat, médecin, à Riom.
Dubermond, chirurgien, à Lombèz.
Husson, médecin, lors de son séjour à Reims (2).

---

(1) En général, tous les médecins à qui j'ai envoyé du virus vaccin, ont commencé par vacciner leurs enfans; je me sais bon gré de leur en avoir donné l'exemple.

(2) L'envoi que j'ai fait au citoyen Husson, ayant réussi, ainsi qu'il me l'annonce par sa lettre

Tessier, chirurgien en chef des invalides de Versailles.

Voisin, chirurgien de l'hospice civil de Versailles.

Chailly, accoucheur, à Versailles.

Martin, officier de santé de la marine, à Corbières, près Manosque, département des Basses-Alpes.

Tarbès, chirurgien, à Toulouse.

Ferrier, aîné, médecin, à Narbonne.

Fleury, Chirurgien, à Senlis.

LISTE *des médecins et chirurgiens des départemens à qui j'ai envoyé du virus vaccin, et qui ne m'ont pas encore fait connaître le résultat de leurs inoculations.*

Citoyens,

Cahouet du Fourneau, chirurgien du huitième régiment d'artillerie, à Rennes.

Baudry, médecin des armées de l'Ouest, à Nantes.

Morel, médecin de l'hospice civil de Montbéliard.

---

du 28 Vendémiaire, plusieurs médecins et chirurgiens de Reims, se sont réunis en comité pour propager la *Vaccine.*

Tibarne

Tibarne-Aitoin, chirurgien, à Saint-Jean-Pied-de-Port.

La Laurie, médecin, à Ville-Neuve-sur-Lot.

Faugeron, officier de santé, à Saint-Georges-sur-Loire.

H. Vanden Poel, médecin, à Wacken, département de la Lys.

Deroussent, accoucheur, à Montreuil-sur-Mer.

Dervault, chirurgien à Breves, département de la Nièvre.

Gibelin, chirurgien, à Saint-Laurent d'Anjou, département du Gard.

Pamard, chirurgien en chef de l'hôpital civil et militaire, à Avignon.

Mauclerc, médecin, à Voiron, département de l'Isère.

Gogemont, à Saint-Martin-les-Mêles, département des Deux Sèvres.

Iscard, chirurgien, à Marseille.

Binati, médecin, à Cognac.

Sinet, chirurgien en chef de l'hospice à Dunkerque.

Richard, médecin, bibliothécaire de l'école centrale à Rhodès, département de l'Aveyron.

Moreau, chirurgien en chef de l'hôpital militaire de Chambery.

Arnaud, chirurgien, à Loupiau, département de l'Hérault.

Fayole, fils, chirurgien, à Gueret.

La Brousse, médecin, à Ville-Neuve les Avignons (1).

Daveynes, officier de santé, à Auch.

Arnaud, chirurgien interne de l'hospice civil d'Aix.

Germain, officier de santé, à Pleudihen, près Dinan.

Courbon, officier de santé, à Sisteron, département des Basses-Alpes.

Bizanello, à Strasbourg.

Desparanches, chirurgien, à Blois (2).

---

(1) Le Citoyen Labrousse m'apprend que ses inoculations de *Vaccine* ont réussi.

(2) Il vient d'obtenir du préfet, un local pour inoculer gratuitement la *Vaccine*. Je vais lui faire passer le virus et les instructions nécessaires pour commencer ses opérations.

Médecins étrangers à qui j'ai envoyé du virus vaccin.

Messieurs,

Lohnis, médecin, à Roterdam.
David, médecin, à Roterdam.
Minoxbengen, médecin, à Roterdam.
J. B. Crol, médecin, à Dordrecht, en Hollande.
Lighteuvell, médecin de la ville et de l'hôpital de Bois-le-Duc.
Hang, médecin et physicien, à Rastadt.
Buniva, médecin, professeur à l'université des études, à Turin.
Olivier, à la monnaie, pour un médecin de Madrid, dont j'ignore le nom.

A Paris, j'ai donné du virus vaccin, à tous les médecins qui se sont adressés à moi pour s'en procurer.

Voici leurs noms, non compris les membres du comité.

Jadelot, médecin.
Corvisart, professeur de clinique,
Brewer, médecin.
La Roche, de Genève, médecin.
Husson, médecin.

Aubert, médecin.
Coladon, *idem.*
Gauthier de Glaubry, chirurgien.
Latour, chirurgien des orphelins.
Blasy, chirurgien.
Ané, *idem.*
André, *idem.*
Alyon.
Auvity, chirurgien de l'hospice de la maternité.
Andry, médecin.
Legras, chirurgien.
Devèze, *idem.*
Laurent, *idem.*
Evrat, *idem.*
Colin, médecin.
Drouard.

CONTRE-ÉPREUVES.

Quelque certitude que l'on ait de l'efficacité de la *Vaccine*, il pourrait encore rester des inquiétudes vagues, soit aux parens des enfans, soit aux personnes vaccinées, si par des contre-épreuves authentiques, on ne leur démontrait pas que la petite vérole ne pouvait plus atteindre ceux qui avaient été soumis à la *Vaccine*.

Ainsi, cette manière de procéder est non-seulement indispensable pour constater les avantages de la *Vaccine*, mais encore pour ôter aux détracteurs de cette méthode, tout prétexte d'élever des objections contre son usage, et par-là, d'en suspendre les progrès; j'ai donc dû engager les parens des enfans que javais vaccinés, à les laisser inoculer de la petite vérole. Les deux enfans du citoyen Emler, agent de change, rue du faubourg Montmartre, sont les premiers de mes vaccinés que j'aie soumis à l'inoculation variolique; elle n'a produit sur eux aucun effet; le comité a rendu compte de cette expérience, dans le journal de Paris, du 16 Frimaire.

On peut encore regarder comme succès de contre-épreuve, l'habitation de Josephine Carré, vaccinée, avec un enfant ayant la petite vérole, qu'elle n'a pas quitté dans tout le cours de sa maladie.

Depuis ce tems j'ai fait une nouvelle contre-épreuve sur sept de mes vaccinés, en présence du préfet du Département de la Seine et de plusieurs médecins et chirurgiens; en voici les procès-verbaux.

Copie du premier procès-verbal fait chez le citoyen Frochot, préfet du département de la Seine.

Cejourd'hui, 27 Frimaire an IX de la République, d'après la permission que m'avait accordée le citoyen Frochot, préfet du département de la Seine, de soumettre chez lui quelques-uns de mes vaccinés, à la contre-épreuve de l'inoculation de la petite vérole, en prenant sur le citoyen son fils, qui est au dixième jour de son éruption de petite vérole, la matière fraîche nécessaire pour cette opération; je me suis rendu à onze heures précises, à l'hôtel de la préfecture, place Vendôme, accompagné de

Fanny Béliard, vaccinée le 12 Fructidor.

Marie-Julie Fetil, vaccinée le 25 Fructidor.

Isabele-Adrienne Fetil, vaccinée le cinquième jour complémentaire.

Thérèse Hesnaut, vaccinée le premier Fructidor.

Marie-Antoinette Signoret, vaccinée le 24 Fructidor.

Virginie Dupeu, vaccinée le 14 Brumaire.
Jean - Baptiste Signoret, vacciné le 13 Fructidor (1).

J'ai trouvé chez le citoyen préfet, le citoyen Evrat, son chirurgien, et le citoyen Peuchet;

Les citoyens Coutouly, accoucheur, Ané, chirurgien inoculateur, Cattet, médecin, Brechot, médecin, que j'avais prévenus de mon dessein.

J'ai prié le citoyen Ané, qui s'est, depuis 15 ans, livré particulièrement à l'inoculation, de vouloir bien pratiquer l'insertion.

Le citoyen Evrat ayant préalablement pris sur du verre, la matière variolique nécessaire pour charger la lancette à chaque piqûre qui serait faite, le citoyen Ané a procédé dans l'ordre suivant:

Fanny Béliard, trois piqûres au bras gauche.

Marie-Julie Fetil, trois piqûres au bras droit.

---

(1) L'adresse de ces sept enfans se trouve à la liste générale imprimée à la fin de ce recueil.

Isabelle-Adrienne Fetil, trois piqûres au bras droit.

Thérèse Hesnault, trois piqûres au bras gauche.

Marie-Antoinette Signoret, trois piqûres au bras gauche.

Virginie Dupeu, trois piqûres au bras droit.

Jean-Baptiste Signoret, trois piqûres au même bras.

Lesquelles inoculations étant terminées, j'ai donné à chacun de mes confrères, l'adresse des enfans ci-dessus, en les invitant à suivre les effets des piqûres qui leur ont été faites, et à se réunir à une heure précise, le trois Nivôse prochain, chez moi, où les enfans se trouveront.

J'ai dressé de tout ce que dessus, le présent procès-verbal, que le citoyen préfet et les dénommés ci-dessus, présens, ont signé avec moi.

Ainsi signé à l'original, Frochot, Peuchet, Evrat, Cattet, Brechot, Coutouly, Ané et F. Colon.

Copie du deuxième procès-verbal fait le 3 Nivôse an IX, à mon domicile, rue du faubourg Poissonnière, n°. 2.

Cejourd'hui, 3 Nivôse an IX, se sont rendus chez moi, ainsi que nous en étions convenus, les citoyens Evrat, Brechot, Coutouly, Cattet et Ané, qui tous avaient été présens à l'inoculation de la petite vérole, pratiquée le 27 Frimaire, chez le citoyen Frochot, préfet du département, sur sept enfans, précédemment vaccinés par moi.

Les enfans étant tous réunis chez moi, nous avons procédé à leur visite ; il en est résulté que les piqûres de Jean-Baptiste Signoret, de Fanny Béliard, de Virginie Dupeu, de Marie-Julie Fetil, sont tout-à-fait effacées et cicatrisées ; que la piqûre supérieure d'Isabelle Fetil conserve encore une teinte légèrement rouge, mais moindre qu'hier, ainsi que l'ont observé les citoyens Ané et Cattet, et enfin, que les deux piqûres supérieures de Marie-Antoinette Signoret et de Thérèse Hesnault, offrent une très-petite prééminence, effet

de la cicatrice qui s'opère. Du tout, il a été dressé le présent procès-verbal, et nous nous sommes ajournés au 9 Nivôse, à dix heures précises, chez le citoyen Frochot, où j'aurai soin de faire trouver les enfans.

Signé à l'original,

CATTET, EVRAT, BRECHOT, ANÉ; COUTOULY, F. COLON.

Cejourd'hui, 9 Nivôse an IX de la république française, douzième jour de l'inoculation variolique, constatée et détaillée par le procès-verbal du 27 Frimaire, le soussigné François Colon, médecin, demeurant rue du faubourg Poissonnière, nº. 2, s'est rendu à la maison de préfecture, place Vendôme, à l'effet de faire constater définitivement le résultat de l'inoculation dont il vient d'être parlé.

A la maison de préfecture, sur l'invitation qui leur en avait été faite par le citoyen Colon, se sont trouvés le citoyen Ané, chirurgien inoculateur, ayant opéré dans l'inoculation du 27, dont il s'agit de constater les effets, les citoyens Evrat, chirur-

gien, Bréchot, médecin, Cattet, médecin, Joubert, chirurgien, Coutouly et Lafond, aussi chirurgiens, ayant assisté à l'opération du 27, et ayant de plus visité, depuis ce jour, les enfans soumis à l'expérience.

Les enfans désignés au procès-verbal du 27, ont été amenés par leurs parens ou conducteurs, ont été reconnus les mêmes que ceux désignés au susdit procès-verbal du 27, et ensuite été visités par tous les officiers de santé dénommés, en présence du citoyen Frochot, préfet du département de la Seine.

De la visite, il est résulté qu'aucun des enfans n'est atteint de la maladie variolique, que l'inoculation du virus de cette maladie, n'a produit sur eux aucun effet, et n'y a laissé aucunes traces que celles de la piqûre; et que l'opération de la *Vaccine* à laquelle ils avaient été précédemment soumis, leur a ôté la susceptibilité de recevoir l'infection variolique.

Le citoyen Colon a soumis aux médecins et chirurgiens, présens, la citoyenne Gentil, sur qui il a recueilli à la maison de préfecture, sous les yeux du citoyen Fro-

chot, une observation intéressante; (c'est la cinquième de ce recueil).

Pour l'authenticité des présentes, les officiers de santé dénommés audit procès-verbal et le préfet, ont signé.

Signé, Frochot, Evrat, Brechot, Ané, Cattet, Coutouly, Lafond, Elie Joubert, F. Colon.

Au citoyen Frochot, préfet du département de la Seine.

Citoyen Préfet,

Ce n'est pas sans que quelques difficultés que la *Vaccine* s'est enfin répandue et acréditée parmi nous. La contre-épreuve faite dans la maison de la préfecture et sous vos yeux, doit vous convaincre de son inappréciable utilité.

Sept enfans qui avaient été vaccinés par moi, ont été inoculés de la petite vérole de la manière la plus authentique, et pas un n'a été attaqué de cette maladie terrible.

Ce n'est point assez qu'une expérience de cette importance, qui vient après tant

d'autres, démontre les avantages incalculables de la *Vaccine*.

Vous penserez, sans doute, citoyen préfet, que ce sera seconder les vues bienfaisantes du gouvernement et son amour pour le peuple, que de faciliter par quelque moyen l'usage de cette méthode, aux citoyens les moins aisés, et chez qui, par conséquent, les ravages de la petite vérole sont ordinairement plus meurtriers.

La vaccination n'exigeant ni préparations, ni régime, et n'exposant à aucune maladie, ceux qui y sont soumis, il deviendrait inutile et dispendieux, d'établir un hospice pour cette inoculation.

Il serait seulement à désirer que le comité médical, chargé de suivre les expériences sur la *Vaccine*, eût à sa disposition, un local suffisant pour contenir une vingtaine de lits. Le gouvernement, en défrayant ce petit établissement, mettrait le comité à même de répéter et de combiner ses premiers essais.

Dans tous les cas, il importerait sur-le-champ, pour répandre la *Vaccine* parmi toutes les classes des citoyens, qu'il y eût un officier de santé *ad hoc*, désigné par vous,

qui, par le devoir de sa place, fut chargé de vacciner gratuitement tous ceux qui réclameraient ce secours.

J'ai déjà fait la proposition publique, d'inoculer, suivant cette nouvelle méthode, tous les pauvres ou leurs enfans qui s'adresseraient à moi.

Je renouvelle aujourd'hui ces offres, citoyen Préfet, quel que soit le mode que vous adoptiez, soit que les citoyens soient invités à se rendre à mon domicile, soit que vous jugiez à propos que je me transporte à jours marqués, au chef-lieu des municipalités ou des comités de bienfaisance.

Puissai-je, citoyen Préfet, contribuer à seconder les vues du gouvernement et les vôtres, dans cette entreprise patriotique.

Signé, COLON, *docteur en médecine.*

Le citoyen Frochot, a eu la bonté de s'occuper, sur-le-champ, du local demandé par le comité.

Appelé à Saint-Quentin, pour y inoculer la *Vaccine*, j'y ai fait plusieurs voyages, et ai été assez heureux pour faire goûter cette pratique et la rendre très-familière aux médecins et chirurgiens de cette ville.

Le sous-préfet de l'arrondissement, le maire et ses adjoints se sont empressés d'accueillir cette découverte, surtout, dans un moment où la petite vérole venait d'enlever dans leur commune, plus de cent cinquante enfans dans deux mois.

La proposition que j'ai faite de vacciner gratuitement les enfans des pauvres et des militaires, a été acceptée; le nombre de mes vaccinations dans ce pays, s'est monté à 59.

J'apprends avec plaisir, que tous se portent bien et vivent même avec d'autres enfans, ayant la petite vérole, sans en être affectés.

Les médecins et chirurgiens, les autorités constituées et les habitans, témoignent, tous à l'envi, du zèle pour cette inoculation, dont ils ressentent d'une manière aussi marquée les effets bienfaisans.

Quatre fois je me suis rendu à Versailles

pour y inoculer la *Vaccine*, et la faire connaître à plusieurs chirurgiens de cette ville.

Dans mon premier voyage, j'ai vacciné l'enfant de mon confrère Voisin, chirurgien de l'hospice civil, en présence des citoyens Désoteux, Tessier, chirurgien en chef des invalides, Lavedan et autres.

Invité les autres fois par le citoyen Chailly, chirurgien accoucheur, de me rendre chez lui, où le maire, ses adjoints, une députation de la société d'agriculture se sont trouvés ; j'ai vacciné plusieurs enfans devant eux, et leur ai donné sur cette méthode, toutes les explications qu'ils ont pu désirer.

Aujourd'hui, la conviction sur la bénignité et les avantages de la *Vaccine*, est tellement établie, à Versailles, qu'en moins d'un mois, le nombre des personnes vaccinées par les ciroyens Tessier, Lavedan, Voisin et Chailly, passe déjà cent vingt-cinq.

LISTE

Premier vacciné.

COLON, (François J. B. Eugêne) vacciné le 20 Thermidor an VIII, par M. Woodwille.

C'est à son inoculation que l'on doit la *Vaccine* à Paris et dans les villes où j'en ai introduit l'usage.

LISTE des personnes vaccinées par le citoyen COLON, *sur lesquels la* Vaccine *a produit ses effets de préservation.*

En publiant la liste des personnes que j'ai inoculées de la *Vaccine*, mon but n'est pas seulement d'augmenter la confiance dans cette méthode; mais encore de donner la satisfaction à ceux qui ont encore des doutes sur ses effets préservatifs, de s'assurer qu'aucun sur la quantité n'a été ni ne sera susceptible de gagner la petite vérole.

Hesnault, (Thérèse) agée de trois ans; rue du Four-Saint-Honoré, nº. 45.

Menestrel, (Lisbet) deux ans et demi; même demeure.

Carré, (Joséphine) quinze ans, rue de la Vrillière, n°. 10.

Dupuis, (Rose) trois mois.

Monin, (Achille) deux mois.

Beliard, (Fanny) deux ans, rue des Vieux-Augustins, au coin de la rue Pagevin.

Signoret, (Jean-Baptiste) vingt-un mois, rue des Vieilles-Tuileries, passage du Manége.

Lefevre, (Auguste) quatorze mois, aux Petites-Ecuries, rue Saint-Denis.

Signoret, (Marie-Louise-Antoinette) deux mois, rue des Vieilles-Tuileries, passage du Manège.

Fetil, (Marie-Julie) cinq ans, aux Tuileries, passage des Vétérans.

Fetil, (Adrienne) deux ans et demi, *idem*.

Roussel, (Adeline) 6 ans.
Roussel. (Joséphine)
Roussel. (Augustin)
} Tous trois enfans du Cit. Roussel, médecin, rue Vivienne, n°. 11.

Mongenot, (François-Louis) six ans, fils du médecin de l'hospice de l'Ouest.

Desgranges, (Jacques) onze mois, rue de Chabanois, n°. 12.

Emler, (Anne-Louise-Suzanne) cinq ans, rue du faubourg Montmartre, n°. 18.

Emler, (François-Jean-Godefroi) trente-un mois, *idem*.

Mademoiselle Caroillon des Thilliers, (Aimée) rue des Capucines, au coin du boulevard (1).

Demguilhem, (Adèle) trois ans, rue Poissonnière.

Terwagne, (Elise-Christine) un mois.

Lebon, (Joseph-Hypolite) trois mois et demi.

Latis, (Alexandre) trois ans, rue du Four-Saint-Honoré, n°. 45.

Desgranges, (Aimée) six ans, rue de Chabanois, n°. 12.

Emler, (Henri-Auguste) dix mois, rue du faubourg Montmartre, n°. 18.

Lejeune, (Marie-Louise) trois ans, rue Hautefeuille, n°. 14.

Menestrel, (Justine) dix mois, rue du Four-Saint-Honoré, n°. 45.

---

(1) M. Caroillon des Thilliers est un des premiers qui ait eu confiance à la *Vaccine*, en la faisant inoculer à sa fille unique.

Debauche, (Adélaïde) quinze ans et demi, rue de Tracy, n°. 4.

Desnoyers, (Jean-François) deux mois et demi.

Fremond, (Cécile-Zélie) trois ans, rue Pinon, n°. 14.

Guillaume, (Adèle) six ans et demi, rue de Grenelle-Honoré, n°. 90.

Camin, (Marie-Anne) sept ans et demi.

Richebraque, (François) quatre ans, rue et maison du Lycée.

Laujol, (Charles) quatre ans et demi, rue Pinon, n°. 14.

Cattet, (Elisabeth-Marie) huit ans, rue des Fossés-Saint-Jacques, n°. 7.

Cattet, (Marie - Mélanie), six ans et demi, *idem.*

Mademoiselle Meunier, (Jenny) douze ans et demi, allée des Veuves, n°. 14.

Mademoiselle Meunier, (Agarithe) dix ans et demi, *idem.*

Cartelier, (Julie) cinq ans, rue de Fleurus, n°. 1388.

Ansiaux, (Félicité) dix-sept mois, rue de l'Arbre-Sec.

Richebraque, (Amélie-Lucrèce) deux ans onze mois, rue et maison du Lycée.

Delaunay, (Victoire) quatre ans et demi, rue des Petit-Pères, nº. 11.

Tabard, (Charles) huit ans, rue des Déchargeurs, nº. 457.

Sirac, (Rose) six ans, rue St.-Georges, nº. 6.

Lacoste, (Jean-Amand) trois ans, rue Thevenot, nº. 1.

Delepine, (Marie - Alexandrine) cinq ans, à Beauvais.

Madame Sainson, (Louise - Antoinette Paradis, femme) vingt-neuf ans, hôtel de Salm, rue de Lille.

Sainson, (Louis-Auguste, son fils) six mois, *idem.*

Dupeu, (Virginie) deux ans et demi, rue des Singes, nº. 10.

Lecomte, (Toinette) neuf ans, à Vanvres.

Tarlet, (Benoît-Jean) huit ans et demi, à Senlis.

Blazy, (Adèle) vingt-trois mois, rue du Doyenné.

Gilbert, (Caroline) dix-huit mois, rue du Vieux-Colombier, nº. 36.

Palliere, (Alfrède) neuf mois, rue de la Révolution, nº. 7.

Madame Chasseloup, (Eulalie Paradis; femme) trente ans, rue du Bacq, n°. 25.

Madame Fourmond, (Amable-Rose Boon, femme) quarante-un ans, rue Jacob, n°. 1200.

Gaetan, (Louis) douze ans, rue Salle-au-Comte, n°. 6.

Delaissement, (Françoise-Sophie) trois mois.

Lefevre, (Alexandre-Frédéric) trois ans et demi, rue du Sépulcre.

Lefevre, (Auguste-Constant) vingt-deux mois, *idem.*

Neveu, (Marie-Mélanie) trois ans, *idem.*

Madame Trepier, (Jeanne-Louise-Elisabeth) vingt-neuf ans, attenant le théâtre de la République.

Huet, (Jean-Baptiste) treize ans, rue du Sépulcre.

Sirac, (Lise) trois ans, rue Saint-Georges, n°. 6.

Jouanot, (Achile) trois ans, rue Saint-Honoré, maison de Cadet.

Ponceau, (Victoire) deux ans et demi, rue Baillif, n°. 22.

Bachelier, (Gabriel) sept ans, rue du faubourg Poissonnière, n°. 2.

Mallet, (Françoise-Toinette) dix-huit mois, rue de la Barillerie, n°. 5.

Obrié, (Louise) trois ans et demi, rue projetée de Choiseul, n°. 802.

Bachelier, (Laurence) trois ans et demi, dans ma maison.

Bailly, (Adèle) dix-sept mois, rue des Vieux-Augustins.

Segur, (Adolphe) trois mois, rue de Sèves.

Desarnold, (Hyacinthe) dix-huit ans, rue neuve des Mathurins, n°. 844.

Besson, (Antoine-Nicolas) trois ans, rue neuve Saint-Eustache, n°. 14.

Caron, (Victorine) treize ans, à Versailles.

Caron, (Natalie) treize mois, *idem*.

Voisin, (Emélie) trois ans, *idem*.

Bongard, (Louis) onze mois, *idem*.

Darbouville, (Fritz) deux ans et demi, rue basse du Rempart.

Gagny, (Alexandre) six ans, rue Pot-de-Fer, n°. 960.

Gagny, (Alexandrine) quatre ans et demi, *idem*.

Gagny, (Virginie) trois ans, *idem.*

Besançon, (Joséphine) cinq ans, dans ma maison.

Girard, (Narcisse) quatre ans, à Alfort.

Madame Poterlet (Jeanne-Nicole Poncin, femme) vingt-huit ans, rue de Sèves.

Poterlet, (Hugues-Henri-Brice) trente-deux ans, *idem.*

Chailly, (Louise-Adèle) trente-trois mois, à Versailles.

Mademoiselle Gentil, (Marie) vingt-sept ans, place Vendôme, à la préfecture.

Daverne, (Auguste-Dominique) treize mois, rue de Sèves, au-dessus des Incurables, chez le boucher.

Daverne, (Jules) *idem.*

Daverne, (Edouard) *idem.*

Paul, (Virginie) sept mois.

Poissant, (Caroline) dix ans, rue de Sèves, n°.

Besançon, (Aurore) deux ans, dans ma maison.

Roussel, (Olympe) quatorze mois, rue Saint-Maur, n°. 1235.

Roussel, (Camille) trois ans et demi, *idem.*

Mademoiselle Lansel, (Fanny) treize ans, rue des Fossés-Montmartre, passage du Vigan.

Perrot, (Charles) dix-sept ans, *idem.*

Monoury, (Jean-Louis) deux ans, à Saint-Quentin.

Dambrun, Sophie) six ans, *idem.*

Bridoux, (Louis) dix ans, *idem.*

Mignot, (Jenny) quinze mois, *idem.*

Pardieu, (Félix-René-Marie) quatorze ans, *idem.*

Pardieu, (Edouard-Charles) neuf ans, *idem.*

Mademoiselle Pardieu, (Adelaïde-Aimée) sept ans, *idem.*

Fouquier, (Victoire-Louise) dix-huit mois, *idem.*

Vedie, (Constance) vingt-six mois, *idem.*

Vedie, (Pierre) trente ans, *idem.*

Arpin, (Hypolite) deux ans.

Cordier, (Marie-Antoinette-Virginie) quinze mois.

Crescent, (Victoire) quatre ans.

Crescent, (Auguste) quatorze mois.

Billiet, (Pélagie) sept ans.

Trocquemé (Pierre-Humbert), cinq ans et demi.

Lefevre, (François) dix mois.

Mademoiselle Namuroy, (Adélaïde) trente-deux ans.

Davin, (Cœlina) trois ans.

Chedeville (Placide-Marguerite, vingt-deux mois.

Surmet. (Louise)

Cuvinot, (Louis) âgé de 4 ans, à Senlis.

Longlay (Clémence).

Lemaire (Louise).

Longlay (Julie).

Wasselin (Louise).

Gosset (Désiré).

Gosset (Eugêne).

Boyard, (Emilie).

Leblond (Charles).

Cambroue (Jacques-Désiré).

Cambroue (Lise-Hyacinthe).

Cambroue (Marguerite-Eugénie).

Victor.

Mademoiselle Joly.

Carier de Cérisy (Pierre-Amand).

Dupeuty (Antoine-Ernest).

Béguin (Damaria).

Béguin (Elise).

Béguin (Emile-Désiré).

Béguin (Adèle-Virginie).

Viéville de Fluquières (Victoire).

Besançon, (Louise) dans ma maison.

Garnier, (Charles) âgé de 17 mois, rue Saint-Florentin, n°. 670.

Garnier, (Marie-Antoinette-Claire) *idem.*

Garnier (Etienne-Charles) *idem.*

Laclef, (Elisabeth) deux ans, rue Princesse, n°. 196.

Laclef, (Victor-Horace) six ans, *idem.*

Laclef, (Prosper) cinq ans, *idem.*

Bizet, (Charles) trois ans, à Versailles.

Sandrin, (Adèle) trois ans, à Versailles.

Thierry, (François) rue du Pont de Lody, n°. 1.

Le Geay, (Amélie) six ans, rue Neuve Egalité, n°. 378.

Delaunay, (Estelle Desirée) rue du Four Saint-Germain.

Azevedo, (Laure) trois ans et demi, rue du Mont-Blanc, n°. 42.

Charpentier, (Constance) six ans, rue du Théâtre Français, n°. 17.

Thierry, (Auguste) âgé de 15 mois, rue du Pont de Lodi.

Millerot (Nicolas).

Caron (Catherine).

Naudou, (Elisa) neuf mois, passage du Vigan.

Nicole, (Auguste) six ans, dans ma maison.

David, (Angélique) rue Neuve Saint-Roch, n°. 155.

Reculé, (Sadi) rue de Tournon, hôtel Laval.

Bresson, (mademoiselle) ministère des relations extérieures.

Bardin, (Jean-Eugénie) cinq ans, rue des Jeûneurs, n°. 10.

Salon, (Niloé) trois ans, rue Neuve des Mathurins, au coin de celle du Mont-Blanc.

Salon, (Clara) vingt-deux mois, *idem.*

Mademoiselle de Tamenai, (Herminie) rue d'Hauteville, n°. 50.

Liste des enfans chez qui l'inoculation de la Vaccine *n'a produit aucun effet, par les raisons énoncées dans la première observation.*

Janneton, (Louis) rue de la Vrillière, n°. 10.

Janneton, (Sophie) *idem.*

Colard, (Françoise-Cesther) à l'Arsenal.

Betfort, (Catherine) à Saint-Quentin.

Cantin Duplaquet, (Marguerite) *idem.*

Dachery (Louis).

Lécuyer (Elise-Félicité).

Blanchard (Victoire-Adèle).

Trocmé (Mélanie).

Leblond (Henriette).

Renard (Sophie).

Liste des enfans vaccinés par moi, et qui n'ont eu que la fausse Vaccine.

Latis, (Alphonse) rue du Four Saint-Honoré, n°. 43.

Audinot, (Adèle, rue Helvétius, en face celle Chabanois.

La Ruelle, (Rosalie) rue du Four Saint-Honoré, n°. 480.

Vaillant, (Jean-Auguste).

Madame Fayard, boulevard Montmartre, n°. 1047; elle avait été inoculée quatre fois de la petite vérole sans succès.

Gauthier (Alexandre).

Je crois devoir placer ici un passage traduit des dernières observations du docteur Woodwille, sur le *cow-pox*, p. 32 à 39.

» Tous ceux qui ont pratiqué l'inoculation avec le virus vaccin, doivent avoir remarqué qu'il est plus commun de lui voir ne point produire d'effet, qu'au virus variolique, surtout si on le laisse se dessécher sur la lancette avant de s'en servir. Cela ne paraît pas tenir à ce que la nature du premier, soit d'être plus volatile et disposé à s'affaiblir par l'évaporation que celui de la petite vérole, mais de ce qu'il est plus dur et moins dissoluble après le dessèchement que celui-ci; c'est pourquoi on doit prendre soin de l'humecter longtems avant de s'en servir.

» Quand la matière est employée toute fraîche, il faut faire attention à tenir la lancette de manière qu'elle fasse un angle droit avec la peau, afin que le fluide contagieux puisse descendre à la pointe de l'instrument, qui, dans cette direction, doit être agité itérativement jusqu'à ce qu'il soulève l'épiderme, atteigne la peau et fasse venir le sang.

» Cette méthode a plusieurs avantages sur la piqûre ordinaire, et je l'ai trouvée beaucoup plus sûre et plus efficace que toute autre manière.

» On peut remarquer cependant qu'il y a des personnes qui n'ont jamais eu la petite vérole, et qui ne peuvent la prendre ni de cette façon, ni d'aucune autre. La proportion du nombre de ces personnes, à celles qui peuvent prendre la petite vérole, a été diversement déterminée par les auteurs. Je n'ai point trouvé qu'elle fût plus que d'environ un sur 60; de même comme il y a des personnes qui résistent à l'inoculation de la *Vaccine*, il doit arriver qu'elle ne réussit pas sur elles, de quelque manière que l'on sy prenne pour la leur donner.

» Lorsqu'une tumeur considérable et une rougeur étendue surviennent à l'endroit de la piqûre, le deux ou troisième jour après l'insertion du virus, l'on doit regarder l'inoculation comme manquée, tout aussi certainement que s'il n'y avait ni tumeur, ni rougeur quelconque. Cette prompte et prématurée inflammation, suffira toujours pour empêcher que l'inoculateur ne confonde

ce cas avec celui d'une efficace et bonne inoculation.

Mais il y a encore d'autres circonstances où j'ai reconnu que l'inoculation était également sans effet, et qui pouvant plus facilement tromper le médecin, demande plus de circonspection et de discernement. Je parle ici des cas où il arrive, que quoique l'affection locale n'offre pas plus d'enflammation qu'il n'arrive ordinairement, cependant il ne survient ni vésicule, ni pustule, et où vers le six ou septième jour elle donne lieu à une suppuration irrégulière qui produit un petit ulcère ou abcès rempli d'humeur.

On doit donc bien distinguer ce cas de celui où la partie inoculée prend une forme pustulaire, quoiqu'elle continue un jour ou deux seulement, lorsque d'ailleurs les apparences se succèdent comme il convient; car j'ai observé que cette dernière inoculation était aussi efficace que celle où la tumeur a parcouru ses périodes de la manière la plus régulière.

Ces observations qui, comme je l'espère, pourront être utiles aux inoculateurs, résultent d'une multitude de cas, dont plusieurs

sieurs me firent d'abord concevoir quelque inquiétude pour les progrès de la *Vaccine*; car, jusqu'à ce que j'eusse déterminé les différences ici présentées, je regardais toute apparence d'accident morbifique, antérieure à l'époque où la marche ordinaire de l'inoculation indiquait qu'il dût paraître, comme étant propre à donner des doutes sur l'efficacité de cette méthode. De-là, je jugeais qu'il pouvait être nécessaire que j'inoculasse le même sujet une seconde, une troisième et même une quatrième fois pour établir mon opinion.

Quelques parens se refusèrent à ce que je soumisse leurs enfans à de nouvelles épreuves, et ce n'aurait été même qu'avec de grandes difficultés qu'ils y auraient consenti, lors même qu'il y aurait eu du danger dans le refus qu'ils en faisaient.

J'inoculai cependant de la *Vaccine* deux enfans de la même famille, dont le plus jeune avait dix-huit mois, et l'aîné 4 ans.

Au quatrième jour la rougeur de l'affection locale, chez l'aîné, s'étendit d'un quart de pouce de diamètre, et il ne parut pas de vésicule. Le sixième jour la rougeur, et la tumeur s'étaient beaucoup accrues. Le

jour suivant la tumeur suppura, et produisit un ulcère superficiel pendant deux ou trois jours; après quoi la dureté et l'inflammation de la partie disparurent, et le petit ulcère se guérit.

Chez le plus jeune, les progrès de la *Vaccine* furent réguliers dans toutes les périodes, et la marche fut fort douce. Le sixième jour, je dis aux parens de ces enfans, que le premier n'avait point pris la *Vaccine*, et qu'une seconde inoculation était nécessaire. Ils en parurent surpris, et m'observèrent que l'inoculation avait produit plus d'effet sur l'aîné que sur le plus jeune. Cependant le neuvième jour ils me permirent de le réinoculer aux deux bras, et il en résulta une vraie *Vaccine*, qui parcourut ses périodes régulièrement.

J'ai eu plusieurs exemples sous les yeux, de méprises dans l'inoculation variolique; j'en citerai un entr'autres remarquable.

Il y a environ deux mois que je fus appelé pour un enfant de six ans qui était attaqué d'une petite vérole des plus confluentes. Je fus informé, par le père, que cet enfant avait été inoculé de la petite vérole trois ans auparavant, par un des

plus habiles médecins dans cette partie ; mais que comme il n'était point résulté de pustules de l'inoculation, il avait prié ce médecin de vouloir bien le réinoculer une seconde fois, et qu'il lui avait souvent réitéré cette prière ; le médecin s'y refusa, et assura le père que son fils était à l'abri des attaques de la petite vérole. On laissa, en conséquence, jouer le jeune homme avec sa sœur, qui venait d'être inoculé de la petite vérole, qu'il prit ainsi d'elle, et dont il mourut (1).

Sans les observations que j'ai faites et exposées ci-dessus, il est très-probable que s'il arrivait que la *Vaccine* fût suivie d'un

(1) On voit, d'après cet exemple malheureux, dans quelle erreur tombent souvent les inoculateurs de petite vérole, qui, sur une simple irritatiou survenue à la piqûre faite pour l'insertion, et sur un mouvement de fièvre, souvent très-peu considérable, veulent faire croire au succès de leur inoculation ; malgré les autorités, très-respectables d'ailleurs, qui prétendent qu'il existe une fièvre varioleuse sans éruption, je n'oserais jamais établir la tranquillité d'une famille sur une inoculation de petite vérole, qui n'aurait été suivie d'aucune pustule variolique.

pareil accident, on ne manquerait point de le regarder comme une preuve de son peu d'efficacité; et quand je considère que l'inoculation n'en a pas moins été universellement pratiquée malgré cette circonstance contr'elle, je suis étonné qu'on ne l'ait point rendue publique dans la question de la *Vaccine*.

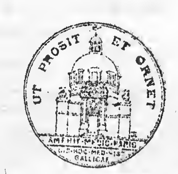
Extrait du journal de médecine intitulé : *The London Médical Review and Magazine*, du mois de Juillet dernier.

On lit la déclaration faite en faveur de l'inoculation de la *Vaccine*, par 36 médecins et chirurgiens de Londres. « Plusieurs faux bruits ayant circulé tendant à indisposer le public contre l'usage de la *Vaccine*; nous soussignés médecins et chirurgiens, pensons qu'il est de notre devoir de déclarer notre opinion. En conséquence, nous affirmons que les personnes qui ont eut la *Vaccine*, sont parfaitement préservées de la petite vérole, pourvu que la contagion de cette maladie, n'ait pas été préalablement communiquée avant la *Vaccine*. Nous déclarons aussi que la *Vaccine* inoculée, est une maladie incomparablement plus bénigne que l'ino-

culation de la petite vérole et est exempte de tout danger ».

Signé,

William Saunder, M. D.
Matthew Baillie, M. D.
Henry Vaughan, M. D.
Maxw. Garthshore, M.D.
J. C. Lettsom, M. D.
James Sims, M. D.
John Sims, M. D.
William Lister, M. D.
Robert Willan, M. D.
C. Stanger, M. D.
Alex. Crichton, M. D.
Thomas Bradley, M. D.
Thomas Denman, M.D.
John Squire, M. D.
Richard Croft, M. D.
R. J. Thornton, M. D.
John Ahernethy,
William Blair,
Samuel Chilver,
Henry Cline,
Astley Cooper,
Eewerd Ford,
J. M. Good,
James Horsford,
Joseph, Hurlock.
Francis Knighs,
James Leighton,
James Moore,
Thom. Paytherus,
Thomas Pole,
J. W. Phipps,
John Ring,
James Simpson,
H. L. Thomas,
Jonath. Wathen,
Thomas Whately.



Malgré le silence de beaucoup d'Officiers de santé à qui j'ai transmis le moyen d'inoculer la *Vaccine*; je n'en continuerai pas moins de correspondre avec tous ceux qui auront envie d'adopter cette méthode et de la propager.

Je prie seulement ceux qui s'adresseront à moi d'affranchir leurs lettres, les frais de port ayant été jusqu'à ce jour trop considérables pour pouvoir être supportés plus longtems.

F. COLON.